

PIECES À FOURNIR POUR L'ETABLISSEMENT D'UN PASSEPORT

Service passeports
 Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00
 Dernier dépôt de dossier à **15h30**
 Tel 04 73 19 57 67

Renouvellement pour une personne majeure

Pour l'ensemble des pièces demandées, seuls les **originaux** seront acceptés
 Le dossier doit être **complet** pour être pris en compte
 La présence du demandeur est **impérative** lors du dépôt de la demande ainsi qu'au retrait du passeport
 Pour tous cas particuliers (perte, vol, etc....) prendre contact avec le service passeport

<i>Le passeport est récent (valide ou périmé depuis moins de 2 ans)</i>	Le passeport est périmé depuis + de 2 ans		
	<i>C'est un passeport sécurisé(électronique ou biométrique) périmé depuis moins de 5 ans</i>	<i>C'est un passeport + ancien</i>	
		<i>Vous avez une carte d'identité récente(valide ou périmée depuis moins de 5 ans</i>	<i>Vous n'avez pas de carte d'identité ou une carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans</i>
Ancien passeport (original)	Ancien passeport (original)	Carte d'identité(original)	Acte de naissance de moins de 3 mois (original) sauf si vous êtes né dans une commune ou l'Etat Civil est dématérialisé
Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)	Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)	Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)	Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)
86 € en timbres fiscaux (buraliste, Impôts ou dématérialisés)	86 € en timbres fiscaux (buraliste, Impôts ou dématérialisés)	86 € en timbres fiscaux (buraliste, Impôts ou dématérialisés)	86 € en timbres fiscaux (buraliste, Impôts ou dématérialisés)
Justificatif de domicile(original moins de 3 mois) Pour les majeurs hébergés pièce d'identité de l'hébergeant+attestation d'hébergement	Justificatif de domicile(original moins de 3 mois) Pour les majeurs hébergés pièce d'identité de l'hébergeant+attestation d'hébergement	Justificatif de domicile(original moins de 3 mois) Pour les majeurs hébergés pièce d'identité de l'hébergeant+attestation d'hébergement	Justificatif de domicile(original moins de 3 mois) Pour les majeurs hébergés pièce d'identité de l'hébergeant+attestation d'hébergement

1ère demande pour une personne majeure

<i>Si vous avez une carte d'identité valide</i>	La carte d'identité est périmée		<i>Si vous n'avez pas de carte d'identité</i>
	<i>Carte d'identité périmée depuis moins de 5 ans</i>	<i>Carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans</i>	
Carte d'identité (original)	Carte d'identité (original)	Acte de naissance (moins de 3 mois) sauf si votre commune est concernée par la dématérialisation	Acte de naissance (moins de 3 mois) sauf si votre commune est concernée par la dématérialisation
Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)	Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)	Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)	Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)
86 € en timbres fiscaux (buraliste, Impôts ou dématérialisés)	86 € en timbres fiscaux (buraliste, Impôts ou dématérialisés)	86 € en timbres fiscaux (buraliste, Impôts ou dématérialisés)	86 € en timbres fiscaux (buraliste, Impôts ou dématérialisés)
Justificatif de domicile(original moins de 3 mois) Pour les majeurs hébergés pièce d'identité de	Justificatif de domicile(original moins de 3 mois) Pour les majeurs hébergés pièce d'identité de	Justificatif de domicile(original moins de 3 mois) Pour les majeurs hébergés pièce d'identité de	Justificatif de domicile(original moins de 3 mois) Pour les majeurs hébergés pièce d'identité de

pièce d'identité de l'hébergeant+attestation d'hébergement

hebergés pièce d'identité de l'hébergeant+attestation d'hébergement

hebergés pièce d'identité de l'hébergeant+attestation d'hébergement

hebergés pièce d'identité de l'hébergeant+attestation d'hébergement

CHAMALIÈRES



Ville de référence et d'innovation

Renouvellement pour une personne mineure

PIECES À FOURNIR POUR L'ETABLISSEMENT D'UN PASSEPORT

Service passeports

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00

Dernier dépôt de dossier à 15h30

Tel 04 73 19 57 67

Pour l'ensemble des pièces demandées, seuls les **originaux** seront acceptés

Le dossier doit être **complet** pour être pris en compte

Si le demandeur a plus de 12 ans, sa présence est **impérative** au dépôt du dossier et au retrait du passeport

Si le demandeur a moins de 12 ans, sa présence est **impérative** au dépôt

Les timbres fiscaux peuvent être achetés chez le buraliste, aux impôts ou dématérialisé

Le passeport est récent (valide ou périmé depuis moins de 2 ans)	Le passeport est périmé depuis + de 2 ans		
	C'est un passeport sécurisé(électronique ou biométrique) périmé depuis moins de 5 ans	C'est un passeport + ancien	
		Vous avez une carte d'identité récente(valide ou périmée depuis moins de 5 ans	Vous n'avez pas de carte d'identité
Ancien passeport (original)	Ancien passeport (original)	Carte d'identité(original)	Acte de naissance de moins de 3 mois (original) sauf si vous êtes né dans une commune ou l'Etat Civil est dématérialisé
Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)	Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)	Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)	
Si < 15 ans : 17 € Entre 15 et 18 ans :42 €	Si < 15 ans : 17 € Entre 15 et 18 ans :42 €	Si < 15 ans : 17 € Entre 15 et 18 ans :42 €	Si < 15 ans : 17 € Entre 15 et 18 ans :42 €
Pour les enfants dont les parents sont mariés ou en vie commune:Pièce d'identité et justificatif de domicile (moins de 3 mois) du parent qui fait la demande			
Dans le cas d'un divorce avec résidence chez l'un des parents:pièce d'identité et justificatif de domicile (moins de 3 mois)du parent hébergeant ainsi que jgt du divorce en intégralité			
Dans le cas d'un divorce avec garde alternée:pièce d'identité et justificatif de domicile (moins de 3 mois)des 2 parents ainsi que jgt du divorce en intégralité			

1ère demande pour une personne mineure

Carte d'identité en cours de validité	Le carte d'identité est périmée		
	Carte d'identité périmée depuis moins de 5 ans	Carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans	Pas de carte d'identité
Carte d'identité (original)	Carte d'identité (original)	Acte de naissance (moins de 3 mois) sauf si votre commune est concernée par la dématérialisation	Acte de naissance (moins de 3 mois) sauf si votre commune est concernée par la dématérialisation
Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)	Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)	Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)	Une photo d'identité aux normes passeport (Moins de 6 mois)
Si < 15 ans : 17 € Entre 15 et 18 ans :42 €	Si < 15 ans : 17 € Entre 15 et 18 ans :42 €	Si < 15 ans : 17 € Entre 15 et 18 ans :42 €	Si < 15 ans : 17 € Entre 15 et 18 ans :42 €
Pour les enfants dont les parents sont mariés ou en vie commune:Pièce d'identité et justificatif de domicile (moins de 3 mois) du parent qui fait la demande			

Dans le cas d'un divorce avec résidence chez l'un des parents:pièce d'identité et justificatif de domicile (moins de 3 mois)du parent hébergeant ainsi que jgt du divorce en intégralité

Dans le cas d'un divorce avec garde alternée:pièce d'identité et justificatif de domicile (moins de 3 mois)des 2 parents ainsi que jgt du divorce en intégralité

